

420. La division d'Ontario, s'étendant de Montréal à Manitoba contenait 181 phares, y compris 2 dans le Manitoba. Il y avait aussi 266 bouées et 19 balises. Deux nouveaux phares et plusieurs bouées et balises ont été ajoutés durant l'année. Le coût total de l'entretien pour l'année a été de \$85,688 et les frais de construction se sont élevés à \$6,342.

Division  
d'Ontario.

421. La division de Québec est considérable et importante ; elle comprend la rivière Richelieu et le lac Memphremagog, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, le détroit de Belle-Ile et la côte nord-ouest de Terre-Neuve et la côte du Labrador. Il y avait dans cette division, 151 feux, 8 phares flottants dont 2 sont munis de sifflets de brume à vapeur, 9 sifflets ou cornets de brume à vapeur, 9 canons de brume, 111 bouées, 59 balises et 9 canots de sauvetage pour servir dans les glaces. Les phares ont été approvisionnés par les steamers "Druid" et "Napoléon III." Les dépenses d'entretien et de construction ont été de \$125,788 et de \$2,287.

Division  
de Qué-  
bec.

422. La division de la Nouvelle-Ecosse est également très importante ; elle comprenait 160 phares qui exhibent 170 feux, 1 phare flottant, 12 sifflets de brume à vapeur, 12 stations de sifflets d'alarme fonctionnant à la main, 2 cloches de brume, 3 stations de canons à signal, 10 bouées automatiques à signal, 6 bouées-cloches, 98 bouées de fer, 620 autres bouées, 8 balises fixes, 8 stations de canots de sauvetage, 3 établissements de secours et 3 stations à signaux. Les phares ont été approvisionnés par le steamer "Newfield." Trois nouveaux phares ont été établis et deux autres ont été construits. Le total dépensé pour l'entretien et la construction ont été de \$133,009 et de \$5,333.

Division  
de la  
Nouvelle-  
Ecosse.

423. Dans la division du Nouveau-Brunswick il y a 108 phares, y compris 1 phare flottant et 13 sifflets de brume à vapeur. Un nouveau phare a été établi durant l'année 1888. La dépense d'entretien s'est élevée à \$73,465, et celle de la construction à \$1,542.

Division  
du Nou-  
veau-  
Brun-  
swick.